

ABONNEMENT.

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8
Poste :
Un an . . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGRELL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Taillout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . . 30 c.
Réclames . . . . . 30
Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Août 1877.

Une brochure de M. Ordinaire.

RÉPONSE A M. GAMBETTA.

(Suite et fin.)

C'est après l'élection du 2 juillet 1871 que je fis votre connaissance, monsieur Gambetta ; vous n'étiez pas satisfait de l'attitude de M. Thiers à votre égard, et vous vous répandiez en invectives contre celui qui vous avait traité de « fou furieux ».

Il me souvient qu'un soir nous revenions ensemble de Versailles par la rive gauche, et vous parliez du Président de la République dans des termes que je ne veux pas rapporter, mais que je puis traduire ainsi :

— Je prouverai bientôt par des documents que cet homme a été funeste à la France dans son voyage diplomatique auprès des différentes cours de l'Europe.

Je traduis votre pensée pour ne pas employer le mot cru, exact, présent à ma mémoire, dont vous vous êtes servi à l'égard de M. Thiers. Rappelez vos souvenirs ; je vous ai laissé ce soir-là, au coin du boulevard, et vous vous rendiez rue Taillout, si bien que je commis une grossière indiscretion en donnant le lendemain votre adresse à un ami de province, au numéro que vous aviez indiqué au cocher.

Vous priez, monsieur, beaucoup de précautions pour conserver les documents auxquels vous faisiez allusion et vous les avez fait imprimer clandestinement, si j'en crois le passage suivant d'une brochure de M. Pierre Baragnon, un de vos anciens amis, dont les révélations vous inquiétaient et que vous avez également voulu sacrifier à votre ambition :

« Je ne crois même pas que tu « m'aies traité » depuis bien longtemps, puisqu'il n'y a pas un an ton gérant de la République

française, Lenoir, est venu durant des mois entiers, seul, dans la maison du faubourg Saint-Honoré, 248, composer à mon imprimerie de la Tache noire, et pour éviter toute indiscretion, les documents les plus confidentiels de la Défense nationale. Il n'y a donc pas un an que les pièces secrètes de ton portefeuille de dictateur étaient en ma possession, classées et composées sous mes yeux, de façon à former un gros volume à cliquer en quelques heures. »

Vous avez oublié tout cela ; vous avez fait laire vos rancunes parce que M. Thiers avait besoin de la fausse popularité dont vous jouissiez près des masses après votre passage accidentel au gouvernement de la Défense nationale. Il a dû vous dire qu'on ne parvenait pas par les suffrages du peuple et qu'il suffisait pour se créer une situation d'obtenir une majorité parlementaire, le seul milieu où se font, se défont les ministères, et où un homme puisse conquérir un fauteuil présidentiel.

Qu'importe les électeurs, lorsque la nomination est obtenue ! Par les intrigues de couloir, les appétits flattés, les petites faveurs accordées, le prestige qu'on prête toujours à l'homme qui veut régner et jouir, on réussit en dehors des volontés du suffrage universel.

Vous avez été habile ! Vous avez suivi les procédés et les moyens de M. Thiers ; mais vous n'êtes pas encore parvenu, comme vos amis veulent vous le faire croire en brûlant leur encens sous votre nez de demi-dieu. Je suis persuadé qu'un jour viendra où ces prétendus amis qui se mettent dans votre lumière seront les premiers à vous lapider lorsque, par suite de vos fautes, le peuple souverain vous rejettera dans l'obscurité.

Oui, M. Gambetta a été habile ; mais toutes ses ruses ont été usées et percées à jour, lorsqu'il a déclaré que la question sociale n'existait pas ! Dans ce discours, il a prouvé que la politique n'était pour lui qu'un moyen d'arriver et que les réformes destinées à améliorer le sort matériel des classes travailleuses n'étaient pas dignes d'être exa-

minées ! Gouverner, régner, jouir, avec l'en-seigne de la République, c'est tout !

Vous avez l'étiquette que vous réclamiez, ouvriers ; qu'importe à vos représentants que vous restiez dans les mêmes conditions d'existence ? Le mandataire engraisse et se réjouit parce que la République est pour lui le but.

Vous considérez, malheureux prolétaires, la République comme un moyen d'arriver, par l'application des libertés de réunion de presse, d'association, au but suivant : la faculté, par le travail, d'élever et de nourrir vos familles sans avoir à redouter la misère et les chômages. Qu'est-ce que tout cela fait à l'ancien tribun qui a équipé, hôtel et fortune, à l'abri de toute éventualité de coup d'Etat, de guerre ou de révolution !

Le rôle de M. Gambetta, dans la dernière Assemblée, a consisté à démontrer à la bourgeoisie libérale, et même aux monarchistes, qu'il était homme de gouvernement ; à faire oublier l'ancien bohème de la rive gauche ; à taper sur le ventre des légitimistes, des orléanistes et des bonapartistes, en leur disant : « Vous voyez que je n'ai pas l'austérité de Caton, et si jamais j'arrive au pouvoir, vous n'aurez pas à vous plaindre : je vous ferai la bonne part, je m'entourerai de ducs, d'évêques, de princes, et, sous le titre de président de la République, je serai le monarque le plus absolu que vous puissiez rêver ?... Je couperai ma queue. »

Qu'est devenu le programme de Belleville ? Personne ne s'en souvient plus. Les déclarations du jeune homme ont été oubliées par l'homme mûr qui veut à la fois s'appuyer sur l'armée, la noblesse, le clergé et la bourgeoisie, mais qui ne pourra y parvenir. Ses origines sont connues ; les anciennes couches se défont et les nouvelles n'oublient pas.

Que d'inconséquences dans sa conduite pendant l'existence de l'Assemblée nationale ! Il défend le suffrage universel auquel les monarchistes auraient bien voulu porter atteinte, et en même temps il conteste à l'armée le droit de voter ! Il s'applique à

refuser à l'Assemblée le pouvoir constituant, et plus tard il est le premier à le proclamer.

Du reste il ne sortit de son apathie que lorsque Ledru-Rollin fut nommé. Il redoutait de voir ses amis et ses partisans se tourner vers le nouveau député qui avait doté la France du suffrage universel. Aussi avec quelle perfidie et quelle rage il lutta contre cette élection qui a réussi malgré lui !

Il arrange la Constitution, en rédige les articles, la corrige avec MM. Bocher et Buffet, qu'il détermine, un jour, à accepter la présidence du conseil. N'entrevoit-il pas tous les germes de conflits, de discords et de luttes acharnées que recelaient dans leurs flancs les lois constitutionnelles ? Était-il bien sincère, lorsqu'il affirmait, sur les hauteurs de Belleville, que le Sénat, dont il avait trié les membres sur le volet, serait le grand conseil des communes de France ? Ne prévoyait-il pas que l'adoption de semblables lois reculait l'avènement de la République et la laissait remettre en question.

La responsabilité de cette situation incombe tout entière à M. Gambetta. Quel danger courait le pays, si ses représentants s'étaient refusés à constituer ? Ces messieurs auraient purement et simplement, dans l'impossibilité absolue de former une majorité à droite ou à gauche, et par conséquent d'élaborer une seule loi, voté leur propre dissolution.

Il suffit pour établir cette vérité incontestable de relire le message du Maréchal-Président réclamant hautement l'exécution des promesses qui lui avaient été faites, ou la nomination d'une nouvelle Chambre.

Cela se serait passé ainsi, et les nouveaux députés n'auraient certes pas écrit une Constitution semblable à celle qui nous régit.

Quelle est donc la pensée qui a dirigé M. Gambetta dans cette intrigue et cette ardeur constituante ?

C'est la rédaction même des lois constitutionnelles.

Elles font du Président de la République

« Je m'en irai en exil au-delà de la mer : je laisserai mon fils en guerre, en grande crainte et en péril, et ses voisins l'inquiéteront.

» La plupart des seigneurs, qui verront un faible jouvenceau, ne manqueront pas de lui nuire... »

— Tous le nord de l'Europe se dirige vers l'Orient, et personne, excepté nous, ne songe que l'Occident est menacé. Dieu me garde d'aller en Syrie lorsque l'ennemi nous entoure ! Et d'ailleurs, faut-il perdre le fruit de nos conquêtes ?

— Sire, comme vous, je pense qu'Alphonse Ier doit rester dans ses Etats. Henriquez le Conquérant n'a pas achevé son œuvre, et, loin de traverser les mers pour aller combattre, il convient qu'il chasse les infidèles pour étendre sa domination.

— Oui, telle est mon intention. Je veux, au contraire, appeler à notre aide les chrétiens de la Grande-Bretagne, et c'est vers l'embouchure du Tage que nous aurons notre croisade. Les Sarrazins connaissent déjà le poids de ma dague, mais Coimbre n'est pas au centre de la côte. La comté de Porto est devenu un royaume ; nous l'avons étendue jusqu'aux rives du Mondego, et, vois, les Maures tiennent cependant des places bien importantes : Leira, Barca, Santarem, Lisbonne surtout... Il importe de les refouler vers l'Estremadure et l'Andalousie, de nous emparer de leurs richesses, de briser le croissant et d'arborer la croix.

Celui qui parlait ainsi était, en effet, Henriquez le Conquérant, le fils d'Henri de Bourgogne, fait comte de Porto par le roi de Castille, le petit-fils, par conséquent, de Robert de France.

Henriquez méritait la réputation de bravoure qu'on lui décernait : on l'appelait maintenant le roi Alphonse.

L'espace manquait à sa nature dans la comté de Porto ; il avait voulu Coimbre, il s'en était emparé, mais terrible avait été la lutte. Ce fut alors que les Maures l'attendirent à Castroverde : ils formaient cinq corps d'armée commandés par des chefs déterminés. Henriquez sut les vaincre, et ses soldats, après cette grande victoire, le proclamèrent roi de Porto-Calle. Depuis huit ans son pouvoir s'était affermi, mais sa pensée suivait la ligne bleue que forme au midi la chaîne du Monte-Junto.

Pendant ce temps, barons et chevaliers avaient pris la croix et étaient revenus de Palestine. Maintenant, saint Bernard prêchait la seconde croisade que devaient entreprendre Louis de France et Conrad d'Allemagne.

Alphonse n'avait pas les motifs de départ que se donnaient les souverains du Nord ; tout au contraire, sa raison lui montrait les Sarrazins, dont la puissance avait été jusqu'à ce jour envahissante dans la Péninsule. Or, la Grande-Bretagne ne s'était pas encore laissée entraîner vers la Palestine ; pouvait-elle rester indifférente au mouve-

ment religieux ?

Alphonse avait compris qu'il pouvait tirer parti de cette circonstance, et c'est alors qu'il avait dit à Robert, comme nous l'avons vu au début : « Nous aurons notre croisade sur les bords du Tage ! »

Et Robert, accompagné de deux chevaliers, prit la route des Pyrénées, chargé par son maître d'une négociation près du roi d'Angleterre. Alphonse, lui, s'occupa d'organiser une armée afin d'ouvrir la campagne, même sans l'aide des Anglais. Comme il le prouva, c'était un grand capitaine.

Les Maures étaient riches, leur puissance était grande.

Ils ne cherchaient pas l'ennemi ; ils se défendaient seulement, et leurs chefs redoutaient le roi Alphonse, dont ils savaient le caractère intrépide. Entre eux, ils tinrent conseil des vieillards pour offrir la paix à leur voisin, tout en maintenant leurs droits à la possession.

Les messagers vinrent à Coimbre, revêtus d'étoffes de soie et d'or et montés sur des chevaux rapides comme le vent.

Introduits auprès du roi, ils lui exposèrent gravement leur requête.

Mais Alphonse leur répondit que toute alliance lui paraissait impossible avec des infidèles.

Ils reprirent alors le chemin de Lisbonne en invoquant Allah et le Prophète !

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

La Légende d'Henriquez

ONEIZA

« Celui qui prend la croix pour aller servir Dieu a le cœur bien inspiré ; car au jour du jugement, qui sera si terrible, quand Dieu viendra séparer les bons d'avec les mauvais, et que le monde entier doit trembler et frémir, bien sera celui qui sera repoussé. Il ne verra pas Dieu dans sa majesté.

« Dieu, vraiment, nous avons trop tardé d'aller pour enlever la terre dont les Turcs l'ont enlevé et chassé, à cause de nos péchés. »

« Ils ont raison de chanter ainsi, Robert ; mais ce n'est pas à moi que je trouve appropriée à ma personne. En voici deux versets :



un souverain absolu plus inattaquable, plus maître des Chambres qu'un empereur !

Ah ! cette domination, ce pouvoir, il voudrait bien en jouir, et s'asseoir dans ce fauteuil du haut duquel il dirigerait à son aise ses foudres du côté des mécontents.

Cette Constitution n'a pas été créée pour la France, elle a été faite pour M. Gambetta, qui usera de ses prérogatives si par malheur il entre un jour à l'Elysée. Mais il ne réussira jamais, parce que la démocratie commence à le considérer sous son vrai jour, et à s'apercevoir que cet homme croit plus à son étoile qu'il n'a de foi politique.

Nous connaissons sa méthode. Lorsque les électeurs, les républicains du pays tout entier s'étonnent de ses votes réactionnaires, de ses abstentions calculées, et que les clameurs deviennent assez bruyantes pour arriver jusqu'à son oreille, il fait partir ce que nous appelons vulgairement un pétard !

Après avoir rassuré les conservateurs par ses votes, il monte à la tribune, enfle sa voix, frappe sur le marbre, étale les principes démocratiques qu'il tire de son armoire où il les laisse habituellement, insulte les bonapartistes, et le tour est joué !

Le lendemain les journaux s'exclament, encensent le grand, le merveilleux, le sublime orateur, et les républicains, heureux d'avoir entendu l'éloquente exposition des principes de la Révolution, d'avoir été vengés des hommes de Décembre, oublient les actes pour ne plus se souvenir que des paroles.

Il y a encore un autre procédé que M. Gambetta emploie souvent : c'est de dire dans son journal que l'amnistie est un devoir, d'y plaider ardemment cette proposition, puis de ne pas la défendre à la tribune et de s'abstenir de voter pour elle. De cette façon le tribun est couvert par le langage de la République française et par les bulletins de ses rédacteurs-députés.

Tout cela est bien habile, mais c'est bien misérable. Promettre aux électeurs de Belleville en 1869 de combattre pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, annoncer plus tard que le « contrat tient toujours » et se faire ensuite l'avocat de l'ambassade auprès du Vatican, augmenter le budget des cultes, se proclamer partisan des prêtres comme fonctionnaires à cause de la clientèle catholique : je ne sais si c'est là remplir les volontés de ses mandants ? Ce n'est pas à moi à trancher une aussi grave question.

M. Gambetta n'aime pas les gens qui voient clair dans son jeu, qui devinent les mobiles qui le dirigent, et il s'applique à choisir, dans toutes les circonscriptions de France, des candidats maniables qui forment, à un moment donné, sa majorité exclusive. C'est pour ces motifs qu'il me fait faire aux élections dernières une guerre clandestine, sourde, implacable — se rencontrant dans cette bataille avec la coalition monarchique, — je n'en ai pas moins triomphé. Aussitôt la tactique a changé, et, pendant son voyage à Lyon, l'ex-dictateur m'invitait à prendre place dans son landau pour parcourir la ville ; il me voulait près de lui dans la réunion où il prononça un discours qui, hélas ! laissa l'auditoire défilant et froid ;

au banquet qui lui fut offert à l'hôtel Collet, il avait fait mettre mon couvert près du sien, parce que ma popularité lui était connue et qu'il fallait pouvoir rejeter sur des amis maladroits les fautes de la lutte poursuivie si vigoureusement pendant la période électorale.

Après la grande victoire remportée par le suffrage universel sur les monarchistes, au moment où les illusions des réactionnaires s'en allaient en fumée, et où ils ne cachaient pas leur abattement et leurs craintes, n'était-il pas opportun de marcher sur l'ennemi ?

Le Sénat n'était-il pas prêt alors à accepter la prépondérance de la Chambre issue de la volonté populaire et à se montrer conciliant au lieu de rechercher les occasions de conflits ? Qu'a fait M. Gambetta ? Rien !

Il s'est acharné à prêcher une prétendue conciliation, à présenter ce Sénat, qu'il avait appelé jadis le grand conseil des communes de France, comme l'adversaire implacable et décidé de tous les projets de loi républicains. Il était préférable, suivant lui, de rester dans l'immobilité, d'attendre le renouvellement partiel de ce grand pouvoir de l'Etat pour procéder à des réformes indispensables.

Le résultat de ce plan ne tarda pas à être fatal au parti républicain. Les sénateurs, s'apercevant qu'on les redoutait, que les lois républicaines étaient repoussées parce que les députés avaient peur, s'enhardirent et ne tardèrent pas à prendre l'offensive. Alors ce fut une déroute qui aboutit à la dissolution de la Chambre des représentants du pays.

Le manque d'énergie, voilà la faute capitale !

Peut-être, dans cette occasion encore, M. Gambetta n'a-t-il pas été fâché de cette dissolution. Il avait bien la majorité dans la Chambre, néanmoins il se trouvait souvent contre lui une minorité d'une centaine de républicains énergiques qui s'accroissaient de jour en jour, qui le gênait prodigieusement, et froissait son amour-propre.

Il ne combattra pas ouvertement les indépendants, les intransigeants, comme il les nomme ; mais les électeurs ne tarderont pas à s'apercevoir que, malgré cette discipline inflexible, prêchée par la République française, on cherchera par des moyens détournés à jeter par-dessus bord tous les hommes qui résistent à la volonté du maître pour n'obéir qu'à leurs consciences et aux instructions librement débattues avec leurs commettants.

\*\*\*  
Pour arriver à réaliser son but, la possession du pouvoir, il était nécessaire à M. Gambetta de grouper autour de lui des intérêts, de se créer des agents et une caisse, de prouver aux grands industriels et aux grands financiers qu'il était Athénien et que son influence les servirait, à quelque parti qu'ils puissent appartenir.

De là ses nombreuses relations auxquelles il est inutile d'accoler les noms — la notoriété publique les désignant suffisamment — puis la création d'un journal, la République française, au capital de 250.000 fr., divisé en 250 actions, dont 425 furent re-

mises à M. Gambetta à titre d'apport industriel, de telle façon que la somme versée ne s'éleva qu'à 425.000 francs. Plus tard, à la suite d'un procès avec un actionnaire récalcitrant, M. Puthod, qui voulait voir clair dans les comptes, et à la suite de la retraite de MM. Challemel-Lacour, Allain-Targé, Ranc père, Spuller, M. Gambetta abandonna 25 de ses actions qui ont été distribuées ainsi :

MM. Challemel-Lacour...	7
Allain-Targé.....	6
Ranc père.....	6
Spuller.....	6

Les quatre rédacteurs reprirent leurs plumes et vinrent assidûment dans l'hôtel de la Chaussée-d'Antin, qui avait été acquis à la Banque franco-hollandaise, ainsi qu'il résulte d'un acte que j'ai sous les yeux.

Du reste, pour plus amples informations et pour édifier le lecteur sur toutes les opérations qui n'ont pas la limpidité du cristal, je donne immédiatement un extrait de la Gazette des Tribunaux en date du 27 novembre 1876 :

« Suit le compte rendu de l'audience du 45 novembre du tribunal de commerce de la Seine, dans laquelle fut jugée l'action intentée par M. Puthod, actionnaire du journal la République française, contre le gérant de ce journal, M. Puthod signalait l'illegalité de l'achat de l'immeuble de la Chaussée-d'Antin et de la création de la Petite République, et redemandait son argent. »

La République française fut condamnée : M. Puthod fut désintéressé, et les affaires continuèrent à marcher comme par le passé. Je ne veux pas faire d'appréciations, je laisse ce soin à l'opinion publique.

Je n'insiste pas et je me contente de conclure :

Je suis entré riche dans la vie politique, monsieur Gambetta, et vous, lorsque vous avez choisi votre carrière, vous étiez pauvre. Vos entreprises ont réussi, et les miennes ont avorté. Vous avez le triomphe, j'ai trouvé la défaite. A bientôt la revanche et ce sera l'avènement du socialisme républicain.

Je laisse à d'autres le soin de découvrir de quelle façon vous avez fait fortune : il me répugne d'accomplir cette besogne vis-à-vis d'un ancien ami avec lequel j'ai eu des rapports confidentiels, notamment lorsque l'hôte de Frohsdorff voulait remonter sur le trône de France. Je vous ai défendu contre les bonapartistes à la gare Saint-Lazare, et peut-être, ce jour-là, vous m'avez dû la vie.

Mais, maintenant, je vous ai jugé à votre juste valeur ; j'ai pu apprécier la duplicité, l'esprit d'égoïsme et d'ambition personnelle qui se cachait sous les dehors d'une fausse bonhomie.

Tout est calcul dans votre conduite ; ainsi vous avez voulu habiter la Chaussée-d'Antin, parce que Mirabeau est mort dans cette rue et que vous désirez être comparé à Mirabeau, le modèle que vous vous êtes proposé.

Vous avez, en effet, tous ses vices, mais votre talent incontestable de parole ne s'élèvera jamais à la hauteur de son génie.

Vous conserverez encore quelque temps un prestige qui s'en ira bientôt en fumée, quelconque, et il ne restera de vous que l'écho toujours faiblissant du tapage dont vous avez rempli la France.

Signé : F. ORDINAIRE,  
Ancien député du Rhône, ancien conseiller municipal de Mâcon, ancien conseiller général du Rhône.

Voilà les hommes par lesquels le peuple se laisse exploiter ! Ils s'enrichissent à ses dépens ; ils se sauvent quand il se fait leur ; pour eux, le pouvoir, la fortune, toutes les jouissances ; pour le peuple, la misère, la déportation, la mort... N'est-ce pas là, depuis 80 ans, le résultat de toutes nos révolutions ? Quand donc le peuple ouvrira-t-il les yeux et cessera-t-il de confier ses destinées à tous ces charlatans de démocratie et de patriotisme ?

## Chronique générale.

M. le Président de la République doit partir le 16 pour l'Ouest. Il passera d'abord un jour à Evreux, il s'arrêtera ensuite à Lisieux et visitera Caen, Cherbourg et Saint-Lô.

Il rentrera de cette dernière ville à Paris. Le Président de la République ira ensuite visiter Bordeaux, ainsi que les villes situées sur la ligne et dans le rayon. Sa troisième visite serait pour Saint-Etienne.

Ces voyages présidentiels doivent servir efficacement à éclairer les populations sur le véritable caractère de la politique du gouvernement du Maréchal, et contribuer ainsi à ramener à cette politique un grand nombre d'électeurs que les calomnies et les déclarations de la gauche ont pu tromper et égarer.

M. le Président de la République a visité samedi l'Hôtel-Dieu.

Arrivé à une heure de l'après-midi, accompagné par M. Durangel, directeur de la direction départementale et communale, représentant M. le ministre de l'Intérieur absent, et par M. le général marquis d'Almeida et M. le général Broye, M. le Président de la République a été reçu par le préfet de la Seine et M. le préfet de police, M. de Nervaux, directeur de l'assistance publique, et M. le directeur de l'Hôtel-Dieu.

M. de Nervaux lui a présenté les médecins de l'Hôtel-Dieu et les chefs de service. M. le Président de la République a ensuite visité successivement toutes les salles de malades, et les diverses installations de l'Hôtel-Dieu.

M. de Nervaux et M. le directeur de l'hôpital lui donnaient des explications.

Il était accompagné dans cette visite par une suite nombreuse composée de membres de la maison, d'élèves internes et externes de l'hôpital et de plusieurs notabilités de la

En ce temps, vivait à Coimbre un saint homme, lequel vit en songe un serpent attaqué par deux corbeaux et expliqua cette figure au prince. Le serpent était l'image de l'ennemi : les corbeaux volants signifiaient que le conquérant Henriquez, soutenu par l'esprit de Dieu, chasserait avec infamie la domination étrangère. C'était la prophétie d'Ezéchiel au roi d'Egypte : « Je te jetterai au désert... tu tomberas sur la face de la terre, tu ne seras ni ramassé, ni rassemblé... car je t'ai donné aux oiseaux du ciel pour être dévoré. »

Le roi Alphonse comprit bien qu'il avait à remplir une sainte mission, et il compta avec confiance sur la démarche de Robert. Comme l'Asie, l'Espagne devait être le théâtre d'une lutte pour le triomphe de la croix. Il était, en outre, réservé au prince de Porto-Calle d'être le chef de cette entreprise et d'en retirer une grande puissance sur le rivage de l'Océan, du Nincho au Guadiana.

Lorsque Robert fut arrivé en France, il apprit le départ du roi Louis avec la reine Éléonore et quatre-vingt mille de ses sujets. Il put donc traverser longuement et péniblement tout le pays qui s'étend des Pyrénées jusqu'aux Flandres, sans trouver autre chose que des serfs et des seigneuries abandonnées par leurs maîtres.

Les Flamands formaient une nation commandée par Philippe. C'est auprès de ce comte que l'envoyé d'Alphonse se présenta d'abord et expliqua son

message.

— Noble comte, lui dit-il, le roi mon maître vous appelle à son aide pour combattre les infidèles qui tiennent les florissantes villes de la côte d'Espagne, pour chasser les Maures vers l'Afrique, d'où ils sont venus, pour rendre le pays à la religion du Christ, notre Seigneur.

— Que nous promet Alphonse ? répondit Philippe.

— La part dans le butin précieux que nous sommes en droit d'espérer, tant les trésors des Maures sont immenses. Henriquez le Conquérant n'ambitionne que la gloire des villes prises et soumises à sa domination.

— Mais serons-nous assez forts pour être victorieux ?

— Avec la protection de Dieu, le succès me semble assuré, car nous demandons votre secours en face de Lisbonne seulement. C'est là que votre présence est nécessaire pour attaquer par la mer cette place importante, tant que l'armée du roi donnera l'assaut d'autre part.

— Bien, dit le Flamand ; mais donne-moi ta parole que tu viens ici en homme loyal et que nos conditions seront fidèlement exécutées.

— Je le jure, seigneur comte, sur les saints Évangiles !

— Nous viendrons alors, et je te promets de conduire aussi les Allemands, nos voisins.

Robert, satisfait de ce premier résultat, dépêcha deux écuyers à Alphonse pour lui annoncer l'adhésion des Flamands et lui faire connaître qu'il se dirigeait vers la Grande-Bretagne et qu'il ne reviendrait qu'avec la flotte.

Étienne d'Angleterre, sollicité comme l'avait été Philippe de Flandre, permit à Robert de réunir des sujets bretons en prêchant la croisade de Lisbonne.

C'est ainsi que promplement, pour une idée d'abord, pour le butin ensuite, les Anglais, les Flamands et les Allemands composèrent une flotte destinée à combattre les infidèles d'Espagne et les possesseurs de richesses enviées.

Alphonse, pendant ce temps, levait des troupes et attendait à Coimbre que son dévoué Robert lui envoyât des émissaires ou vint lui-même.

Le roi n'était pas le seul qui attendait le retour de son fidèle chevalier.

Entre Coimbre et Cartaxo se trouvait l'habitation du Maure Ramiz, dont la fortune est citée par ses frères. Ramiz possède de grandes étendues de pays où la moisson est abondante ; Ramiz a des trésors ; mais son bien le plus cher est Oneïza, sa fille.

Oneïza avait vu Robert, et Robert avait dit d'Oneïza ce que chante le poète dans la casside d'Amralkeisi :

« Son cou délicat est celui de la gazelle...  
qu'elle le soulève pour regarder au loin...  
cheveux, d'un noir d'ébène, flottent sur ses  
épaules comme les rameaux ondoyants de  
mier ; sa taille est aussi fine, aussi souple que  
léger cordon ; ses regards éclairent les ombes  
de la nuit comme la lampe du sage qui ré-  
pour méditer ; ses vêtements égalent l'azur...  
ciel, et leur broderie de perles ressemble  
pléiades quand elles se lèvent à l'horizon... »

(La suite au prochain numéro.)

Nous signalons à l'attention des esprits curieux un livre fort intéressant qui vient de paraître de l'éditeur Calmann Lévy, le Meurtre du 21 novembre 1793, par M. le baron de Vinck d'Orp. L'ouvrage est orné des plus curieuses gravures du temps et contient des documents qui étaient inconnus à la Bibliothèque nationale. L'auteur, découvert, en 1886, à Bruxelles, est un grand in-8° Jésus, imprimée par la maison de la typographie destinée à prendre place dans les bibliothèques d'amateurs.



préfecture de la Seine et de la préfecture de police, parmi lesquelles on remarquait M. Alphonse et divers ingénieurs.

L'Officiel a publié un rapport adressé au ministre de l'instruction publique par M. Krantz, commissaire général de l'Exposition de 1878, sur la participation de l'art musical à cette Exposition.

A la suite de ce rapport il a été décidé qu'une somme de 250,000 francs prise sur le budget de l'Exposition musicale, et qu'une commission sera chargée de préparer et de proposer les mesures nécessaires pour réaliser cette exposition.

La session des conseils généraux s'ouvrira le 20 août, et six ministres sur neuf faisant partie de ces assemblées départementales, il est probable que MM. de Broglie, Brunet, de Fourtou, Caillaux, de Meaux et Decazes s'absenteront pour assister à l'ouverture de la session.

M. le duc Decazes est déjà parti pour son château de la Grave (Gironde).  
M. le ministre de l'intérieur a également quitté Paris.

Les conseils généraux dans lesquels la majorité est conservatrice termineront leur session dans la journée même de leur réunion ou dans la journée du lendemain.

Toutes les affaires seront renvoyées à la session extraordinaire du mois de novembre.

L'Union de la Sarthe espère qu'il en sera ainsi dans son département.  
Nous ne connaissons pas encore le mot d'ordre donné par les gauches là où elles ont la majorité.

## Guerre d'Orient.

L'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche se termine à peine, que déjà le bruit se répand d'une entente au sujet des affaires orientales.

L'Autriche, qui a jusqu'ici contenu la Serbie en menaçant de mobiliser et d'intervenir si la Principauté prenait part à la guerre, se serait, dit-on, tout à coup décidée à changer d'attitude.

Ce revirement est-il le résultat de l'entrevue des deux souverains? Nul ne le sait, puisque rien ne transpire des conversations de l'empereur Guillaume et de l'empereur François-Joseph; mais il est permis de le supposer, puisque ce changement de politique coïncide avec cette entrevue.

Le Temps annonçait déjà, l'autre semaine, que « la tendance du comte Andrassy paraissait être maintenant de renoncer à intervenir, même si la Serbie, poussée par la Russie, se décidait à entrer en action. »  
Comme confirmation de cette nouvelle, le Journal des Débats a publié la dépêche suivante, de son correspondant spécial à Vienne:

« Voici ce que je puis dire au sujet de la Serbie. Selon toute apparence, l'Autriche, qui n'aurait fait aucune concession, à cet égard, à la Russie victorieuse, se montrerait moins inflexible en présence de la situation actuelle sur le théâtre de la guerre. Si, d'un côté, elle ne saurait consentir à ce que le théâtre de la guerre fût transféré par la Russie en Serbie, de l'autre elle n'aurait aucune raison d'intervenir dans le cas où la Serbie entrerait spontanément en action. »

Un troisième fait vient enfin corroborer ce changement d'attitude de l'Autriche. Une dépêche de l'Agence russe annonce que le correspondant du Golos ayant questionné M. Hoffmann, ministre des finances à Vienne, au sujet de l'intervention de l'Autriche si la Serbie reprenait les armes, M. Hoffmann aurait répondu:

« Il y a quelques semaines, je vous aurais répondu affirmativement: « Nous occuperions immédiatement la Serbie. » Mais maintenant, vu la situation des affaires dans la péninsule des Balkans, l'occupation de la Serbie serait problématique. Il se peut que l'Autriche laisse à la principauté sa liberté d'action. »

On dira qu'il n'y a dans tout cela que des bruits vagues: cela est vrai; nous n'avons aucun renseignement officiel à cet égard.

Mais enfin cet ensemble de dépêches qui coïncident toutes pour nous annoncer ce revirement dans la politique autrichienne, est déjà une preuve assez grave. Nous en trouvons une seconde dans ces ordres de mobilisation qui, plusieurs fois annoncés, n'ont jamais été mis à exécution. L'Autriche n'a pas manifesté par des mesures militaires sérieuses son intention d'intervenir efficacement dans le conflit; il est donc permis de croire qu'à cette heure elle compte se renfermer dans une attitude expectante, quoi que fasse la Serbie.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

VOLONTARIAT D'UN AN EN 1877.

Nous croyons utile de rappeler que le délai fixé pour le dépôt des pièces à la préfecture pour les candidats au volontariat d'un an expire le jeudi 30 août courant, terme de rigueur, et que, passé cette date, les demandes qui seraient faites seront refusées et les candidats ne pourront les renouveler que l'année prochaine, si toutefois ils ne sont pas appelés, par leur âge, à satisfaire à la loi sur le recrutement en 1878, pour la classe de 1877.

Ce rappel est également applicable à tous les jeunes gens, qu'ils aient ou non à passer l'examen, et qui se trouvent dans le cas de contracter l'engagement ou de réclamer le bénéfice de l'assimilation.

N.-D. DES ARDILLIERS.

Mercredi 15 août, fête de l'Assomption.

Première messe à 6 heures.

Deuxième messe chantée à 7 heures 3/4.

Sermon prêché par le R. P. Pichaud.

Troisième messe à 10 heures, pour les pèlerins.

Les vêpres seront à 2 heures.

Le soir, à 7 heures 3/4, sermon, salut solennel du Très-Saint-Sacrement, suivi d'un cantique.

Une circulaire a été adressée, par les préfets et sous-préfets, à tous les maires des communes de France, pour leur prescrire formellement de faire afficher le Bulletin des Communes le jour même qu'ils le reçoivent et tel qu'il leur est adressé.

Le Bulletin financier annonce que M. Merlin, juge d'instruction, est chargé de l'information relative à l'affaire des Chemins de fer de la Vendée. Il s'agit, comme on sait, de poursuites exercées contre d'anciens administrateurs.

Saint-Clément-des-Lèves. — Le maire de Saint-Clément-des-Lèves informe le public que l'Assemblée de cette commune aura lieu le dimanche 19 août courant.

A 4 heures du soir, réception de la musique des Rosiers.

A 5 heures, mât de cocagne incliné, avec prix divers.

A 8 heures, concert sur le quai par la musique des Rosiers.

A 9 heures, feu d'artifice sur la Loire, tiré par M. Vincent, d'Angers.

Illuminations, feux de Bengale.

Les marchands étalagistes y trouveront aide et protection.

Une station de chemin de fer existe dans cette commune depuis un an.

Tours. — Si nous sommes bien renseignés, dit l'Indépendant d'Indre-et-Loire, le maréchal de Mac-Mahon viendrait à Tours vers le 15 septembre.

On écrit de Curzay (Vienne):

La commune de Curzay a été dernièrement le théâtre d'un courageux acte de dévouement.

Un garçon de 15 ans, nommé Auguste Charon, fut mordu au bras droit par une vipère. En moins d'une heure, non-seulement le bras, mais encore tout le corps enfla tellement qu'on eût même de la difficulté à lui ôter ses sabots. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, son état ne faisait qu'empirer; le jeune homme fut pris de vomissements et de souffrances indéfinissables, bientôt suivies d'une prostration complète.

Heureusement pour lui arriva sur ces entrefaites un émigré espagnol nommé Miguel Gomez, vétérinaire et habitant le château de Curzay depuis la dernière guerre. Il fit aussitôt une incision, et, sans calculer le danger auquel il s'exposait lui-même, il se mit

à sucer la plaie. Il continua cette opération pendant une heure, attirant à lui le venin d'une manière si sensible que le jeune homme désenflait à vue d'œil.

Cet acte de charité héroïque l'a préservé d'une mort certaine.

## Publications de mariage.

Constant-Eugène Courvoisier, forgeron, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et Madeleine Alloyeau, domestique, de Saumur.

Jules-Alexandre Jardin, négociant, de Saumur, et Mathilde Journaud, sans profession, des Trois-Moutiers.

Jean Bâchet, cultivateur, de Bagneux, et Emilie-Justine Gabiller, sans profession, de Saumur.

## Faits divers.

Dans le deuxième et le cinquième arrondissement de Lyon, les écoles congréganistes ont eu cent cinquante-sept admissions à l'examen pour le certificat d'études primaires, tandis que les écoles laïques n'en ont eu que cinquante-sept.

Dans les cantons de Thizy et d'Amplepuis (Rhône), sur vingt candidats, huit seulement ont été admis; ils appartiennent tous les huit à l'école des Frères de Saint-Viateur.

A Saint-Rambert-sur-Loire, il y a eu vingt-six vainqueurs, dont vingt appartiennent aux écoles congréganistes.

Les écoles congréganistes de Saint-Just-sur-Loire ont présenté onze sujets, et dix ont été reçus.

Avis au pianistes. — Une décision judiciaire bonne à connaître:

Elle réduit à dix heures par jour le bruit que peut causer un locataire, par l'usage immodéré du piano.

La dose, toutefois, a été répartie en deux pilules. Le pianiste peut s'exercer de dix heures du matin à dix heures du soir, en laissant deux heures de répit, dans l'intervalle, à ses auditeurs forcés.

Il ne faut cependant pas prendre cette décision comme une règle générale. La justice a toujours égard, en pareil cas, au mode d'habitation de la maison et aux occupations obligées des locataires; il est probable que les temps de calme et de musique seraient répartis proportionnellement entre les locataires, si le travail ou le plaisir des uns venait à empiéter sur les moments nécessaires au recueillement des autres.

## Dernières Nouvelles.

Nous n'avons ce matin que des nouvelles insignifiantes de la guerre; aussi faut-il ne pas ajouter foi à la prétendue grande bataille annoncée dans une dépêche de Péra, parue dans notre dernier numéro.

D'après une dépêche de Constantinople en date d'hier, il semble prouvé que, depuis la bataille de Plewna, il n'y a pas eu d'engagements sérieux.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Théâtre de Saumur.

SAMEDI 18 août 1877,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Donnée par

**M. BRASSEUR**

Premier comique du théâtre du Palais-Royal,

Avec le concours d'artistes des principaux théâtres de Paris.

## LA BOITE A BIBI

Pièce nouvelle en 3 actes, mêlée de chant, du théâtre du Palais-Royal, par MM. Alfred Duru et Saint-Agnan Cholier.

M. BRASSEUR remplira le rôle de Cassegoul, qu'il a créé à Paris.

Le spectacle commencera par:

**Le Gendre aux médailles**, comédie en 1 acte, de M. Georges du Bosch.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> THOUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

**Injection Brou et Capsules Ricord** (Voir aux annonces).

**Rob Boyveau-Laffeteur.** — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

**Purgatif et Dépuratif économique**, efficace, facile à prendre, les *Pilules écossaises* de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

**Refusez les contrefaçons.** — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursofflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decade, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 65,314.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 79,724.

M<sup>me</sup> Cauvet-Pizzala, passage Pommeraye, 5, 7, 9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements.

Cure N° 78,364.

M. et M<sup>me</sup> Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je prie, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

**La Perfection de Chocolat Du Barry.**

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse. *Preuve de sa parfaite pureté.* — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 AOUT 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %			70 90	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.			710	Canal de Suez			600
4 1/2 %			102 40	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.			610	Crédit Mobilier esp.			502 50
5 %			106 25	Crédit Mobilier			132 50	Société autrichienne			522 50
Obligations du Trésor, 1. payé.			485	Crédit foncier d'Autriche			493	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			429	Charentes, 500 fr. l. p.			155	Orléans			331
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			497 50	Est			616 23	Paris-Lyon-Méditerranée			326 75
1865, 4 %			510	Paris-Lyon-Méditerranée			1018 75	Est			324
1869, 3 %			383	Midi			757 50	Nord			329 50
1871, 3 %			369 75	Nord			130	Ouest			326 5
1875, 4 %			493 50	Orléans			1068 75	Midi			324 50
1876, 4 %			480	Ouest			685	Charentes			212
Banque de France			5077 50	Vendée, 500 fr. l. p.			1365	Vendée			134 50
Comptoir d'escompte			666 25	Compagnie parisienne du Gaz			1365	Canal de Suez			540
Crédit agricole, 300 f. p.			376	C. gén. Transatlantique			498 75				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			375								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR  
(Service d'été, 5 Juin 1877.)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
8 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
9 — 45 — — omnibus-mixte.  
10 — 1 — — omnibus-mixte.  
11 — 36 — — omnibus-mixte.  
12 — 10 — — omnibus-mixte.  
13 — 15 — — omnibus-mixte.  
14 — 37 — — omnibus-mixte.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
8 heures 36 minutes du matin, direct-tour.  
9 — 21 — — omnibus.  
10 — 40 — — omnibus.  
11 — 40 — — omnibus.  
12 — 44 — — omnibus-mixte.  
13 — 38 — — omnibus-mixte.  
14 — 38 — — omnibus-mixte.

Etude de M. CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES  
Après faillite.

Le dimanche 19 août 1877, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. Piton, commissaire-priseur, chez le sieur Perdoux, marchand à Saint-Lambert-dés-Levés, à la vente publique au enchères des marchandises et du mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M. Doussain, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Très-grande quantité de belle draperie, flanelle, tartan, mohair, reps, coutils pour couettes, toiles fil et coton, indiennes pour meubles et autres, gilets de laine et de coton, cravates, foulards, mousseline, tulle, dentelles, quantité de plomb de chasse, pointes, clous, mercerie, bonneterie, épicerie, vaisselle neuve et ayant servi à la location, poêles, chaudières et autres articles de quincaillerie et de ferblanterie, magasin de sabots et outils, rayons, comptoirs, bascule, balances, poids, treteaux, tables pour noces, etc., etc.

MOBILIER Lits, couettes, commode, armoire, table, chaises, effets, linge, batterie de cuisine, vin, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER  
Pour la Saint-Jean 1878  
PORTION DE MAISON  
AVEC MAGASIN ET SALON,  
Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE  
APPARTEMENT  
Rue du Petit-Maure.  
S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A LOUER  
PRÉSENTEMENT,  
UNE MAISON  
Grand Rue, 75.  
S'adresser à M. HUBERT, greffier de justice de paix, rue de la Butte-des-Moulins, n° 1. (398)

A LOUER  
DE SUITE  
JOLIE MAISON  
AVEC JARDIN  
Rue du Petit-Mail, 11.  
S'adresser à M. MAUBERT, qui l'habite. (425)

A VENDRE  
BON PIANO DE PLEYEL  
PRESQUE NEUF.  
S'adresser à M<sup>me</sup> MAUBERT.

A LOUER  
PRÉSENTEMENT,  
UNE VASTE MAISON  
Autrefois occupée par M<sup>me</sup> Ch. Ratonis,  
Située rue de la Petite-Bilange, n° 24, et quai Saint-Nicolas,  
Comprenant cour, jardin, caves, écuries, remises et magasins.  
S'adresser au bureau du journal ou rue de la Petite-Bilange, n° 24.

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire.  
Bons appointements.  
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

M<sup>me</sup> LORRAIN, modiste, rue Saint-Jean, demande une apprentie. (403)

Mlle EUPHRASIE SOURISSEAU

Ex-coupeuse de la maison du Coin-de-Rue.

A l'honneur d'informer les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle vient de monter un atelier pour ROBES et CONFEC-TIONS sur mesure.

31, rue Saint-Jean (maison Dron, teinturier), Saumur.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Bordeaux ou Saint-Georges GARANTI RIGOREUSEMENT, PUR ET NATUREL, pesant environ 10 degrés d'alcool, à 100 francs la pièce de 225 litres, rendu franco de fut, de régie, et de port en gare de destination. Mêmes crus supérieurs de 1874, pesant 12 degrés, au prix de 200 et 250 francs la pièce. — Vve Hte Thomas, propriétaire de vignobles, à Béziers.

ROB

BOYVEAU-LAFECTEUR

Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Lafecteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusivement végétale.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepèille et les préparations à base d'iodure de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le Rob Boyveau-Lafecteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iodé quand on en a trop pris.

Dépôt général du Rob Boyveau-Lafecteur, à Paris, rue Richer, 42.

Dans toutes les Pharmacies.

A LA MONTRE DE BOIS.

MONTRES PERFECTIONNÉES

Garanties quatre années.

Payables après six mois d'essai.

Faculté de rendre toute montre dont on ne serait pas satisfait.

S'adresser à M. BBAUFILS, horloger à Paray, ou à Saumur, tous les samedis, de midi à quatre heures, maison Beurois, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue du Puits-Neuf. (320)

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. HATIN, vétérinaire, demeure présentement rue Verte, n° 4, près la Gendarmerie. (434)

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

VÉRITABLES CAPSULES

RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-hémorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS  
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infatigable et préservatrice. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>te</sup> de M. Brou.

BANQUE NATIONALE  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital: 4.000.000.  
Place Vendôme, A PARIS.

TABLEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.		OFFRES.	
20	Obl. Terragon-Reuss (s. i.)	20	15 Act. Tabacs français (lib.)
15	Obl. Lerida à Reuss	12	3 Obl. Mezidon-Dives
3	Act. Frigorifique	2	2 Act. Dynamite austro-alle.
3	Act. Urbaine (vie) (lib.)	2	2 Act. Soleil (Incendie)
5	Act. d' (vie) non lib.	2	2 Act. Aigle
30	Obl. Comflans à la mer	90	40 Act. Bourges à Gien (lib.)
50	Obl. Lille-Valencienn. 3 %	7	7 Act. Monde (vie, inc. 3 réu.)
30	Obl. do do 5 %	40	40 Act. Caissegén. des familles avec bons d'amortiss.
40	Obl. Suisse 5 %	3	3 Act. Foncière, assurance (125 fr. versés)
40	Obl. Séville-Xérès (non éch.)	27 50	12 Act. Mines d'or-Guyanne
10	Act. Abeille (Incendie)	2	1 Act. Librairie catholique (émission Palmé)
25	Act. d' (grêle)	1	1 Act. Ouest Suisse
5	Act. Dynamit. franç. (lib.)	4	2 Act. Cail
12	Obl. Haris ancien	750	10 Act. Eau de la banlieue de Paris (émission 1876)
25	Obl. Usines à gaz réunies	37 50	2 Act. Min. de Collo (250 fr.)
60	Act. Gralnessac Béziers	12	2 Act. Atlas (vie)
50	Obl. Caisse de cautionnement de 500 fr.	5	4 Act. Navigation
50	Obl. Eaux de banlieue de Paris (émission 1870)	180	25 Obl. Tramways de Madrid, 6 % (Intérêt 25 fr.)
25	Obl. Tramways Roubaix	280	10 Act. Caisse d'ass. comm.
100	Obl. Sévigné-les-Eaux	2	
100	Obl. Simplon (gris)	2	
30	Obl. Les Termes et Kursaal d'Enghien	8	
25	Bons Cail	20	10 Act.

Opérations de la Banque Nationale. — Place Vendôme, 10, Paris.  
Achat et vente de toutes valeurs françaises et étrangères cotées et non cotées. — Emissions et placements de titres. — Souscriptions, transferts et conversions. — Libération et échange de titres. — Encasements de coupons et de titres sortis aux tirages. — Prêts sur titres. — Opérations de banque.  
N. B. — La Banque Nationale donne gratuitement tous les renseignements qui lui sont demandés par lettre affranchie.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.  
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.  
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchevaut.

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madelaine Paris) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc.  
Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons expéditeurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations; situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre.

8 Rue DAUPHINE A PARIS

**BENZINE COLLAS**

LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS

Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Gants de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations  
EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE  
C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs.

Saumur, imprimerie de P. GODET.